

Adrien-Gamache	ABSENT	Gérard-Filion	Ida Francoeur
André-Laurendeau	Jean Beaulieu	Guillaume-Vignal	ABSENT
Antoine-Brossard	Reine Bombo	Hubert-Perron	ABSENT
Armand-Racicot	ABSENT	Jacques-Ouellette	ABSENT
Bel-Essor	Nicolas Brosseau	Jacques-Rousseau	Guylaine Charron
Bourgeois-Champagnat	Sheila Ellien	Joseph-De Sérigny	AUCUN
Carillon	ABSENT	Lajeunesse	Étienne Patenaude
Charles-Bruneau	Fernand Wong	Laurent-Benoît	Claudia Lafrance
Charles-LeMoyne	Geneviève Désilets	Lionel-Groulx	ABSENT
Christ-Roi	Nicola Grenon	Marie-Victorin (Brossard)	Céline Morellon
Curé-Lequin	ABSENT	Marie-Victorin (Longueuil)	ABSENT
D'Iberville	Marie-Christelle Dufour (s)	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
De La Mosaïque	Danny Hill	Mgr.A.-M.-Parent	ABSENT
De la Rose-des-Vents	ABSENT	Monseigneur-Forget	Francis Rodrigue
De Maricourt	Stéphane Riopel	Paul Chagnon	ABSENT
De Normandie	Simon Morin	Paul-De Maricourt	ABSENT
Des Mille-Fleurs	Philippe Duhaime	Pierre-D'Iberville	ABSENT
Des Petits Explorateurs	ABSENT	Pierre-Laporte	Soizic Blanchard
Des Quatre-Saisons	ABSENT	Préville	ABSENT
Des Saints-Anges	ABSENT	Rabeau	Ann-Marie Ryan
Du Jardin-Bienville	Catherine Valotaire Julie Robert (s)	Sainte-Claire (Brossard)	ABSENT
Du Tournesol	ABSENT	Sainte-Claire (Longueuil)	Olivier Bourreau
Marcelle-Gauvreau	ABSENT	Saint-Jean-Baptiste	ABSENT
ÉI de Greenfield Park	Hélène Garon	Saint-Joseph	ABSENT
ÉI du Vieux-Longueuil	Stéphane Meikle Annie Lortie (s)	Saint-Jude	AUCUN
ÉI Lucille-Teasdale	Nora Hank Hélène Garon (s)	Saint-Laurent	Olivier Coulombe
Éc. Prim. à voc. sportive	Claudiel Picard-Roy	Saint-Romain	ABSENT
Éc. rég. du Vent-Nouv.	AUCUN	Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil
Éc. sec. de l'Agora	AUCUN	Tourterelle	Caroline Ménard
École sec. Saint-Edmond	AUCUN	Personnel	
École spec.des Remparts	AUCUN	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
Félix-Leclerc	ABSENT	Autres participants	
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Directrice générale	Marie-Dominique Taillon
Gentilly	ABSENT	Directrice générale adjointe	Sylvie Caron
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve		
Georges-P. Vanier	ABSENT		

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de la rencontre se fait à 19 h 30.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE / MOT DE BIENVENUE

La présidente du comité de parents, M^{me} Ida Francoeur, souhaite la bienvenue aux représentants, à cette dernière rencontre de l'année. On souligne le départ à la retraite de M^{me} Sylvie Caron, la directrice générale adjointe responsable du dossier du comité de parents. Au nom du comité de parents, la présidente la remercie de sa grande générosité et de son implication.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N° CP-20190610-01

Sur proposition de M^{me} Ann-Marie Ryan, l'ordre du jour est adopté, sans modification.

Adopté à l'unanimité

4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CSMV

La directrice générale M^{me} Marie-Dominique Taillon est présente pour assister à la dernière rencontre de M^{me} Caron afin d'assurer la bonne transition des dossiers avec le prochain représentant de la direction générale.

Effectifs du personnel professionnel

Selon les annonces ministérielles, pour la prochaine année scolaire, la CSMV comptera 9 % d'augmentation du temps d'effectifs des professionnels.

Cellulaire en classe

Après qu'un représentant ait demandé à la direction générale s'il y avait un règlement sur la confiscation d'objet personnel tel un cellulaire à la CSMV, la direction générale répond que ce type de réglementation est encadré par le code de vie de chaque école.

École Lajeunesse

Des questions ont été acheminées par l'école Lajeunesse sur l'arrivée d'unités modulaires. Trois arbres, déjà identifiés malades par la Ville, ont été coupés; six nouveaux arbres seront plantés. Les modules de jeu et les paniers de basket enlevés seront réinstallés. L'installation de ces unités modulaires est en lien direct avec le retard de la construction d'une nouvelle école primaire dans le vieux Greenfield Park.

Calendrier des services de garde

On a demandé à la direction générale qui décidait d'ouvrir ou non le service de garde d'une école lors des premières journées pédagogiques qui précèdent la rentrée scolaire. M^{me} Caron fera le suivi par courriel demain.

5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

Le représentant de l'école Lajeunesse s'interroge sur le coût d'installation des unités modulaires. La CSMV déboursa 10 M\$ pour l'ensemble des unités modulaires. Pour la prochaine année scolaire, la CSMV aura l'équivalent de 125 classes dans des unités modulaires. Le coût comprend l'installation et la location. Les représentants soulèvent leur inquiétude quant aux travaux de construction effectués pendant les heures de classe. La direction souligne que c'est la première année où les travaux débutent avant la fin de l'année scolaire. Cependant, M^{me} Taillon prend note du commentaire car il n'est pas supposé y avoir de travaux lors des heures scolaires.

Le représentant de l'école Saint-Laurent demande combien représente le budget des unités modulaires sur le budget de la CSMV. Le coût représente 10 M\$ sur un budget 460 M\$ plus 200 M\$ d'ajout d'espace.

Le représentant de l'école Christ-Roi demande à la direction générale si elle a les détails sur l'annonce faite par le Ministère de la Culture et de Communications qui a confirmé un financement pour les sorties scolaires. Il est encore trop tôt pour donner des détails sur cette annonce. Il y a deux semaines, le MEES a effectué une consultation auprès des commissions scolaires sur les règles budgétaires et vendredi dernier, la CSMV a reçu la confirmation de la plupart des enveloppes budgétaires.

Le représentant de l'école Samuel-De Champlain demande si la CSMV enverra des directives pour les futures adoptions des listes de fournitures scolaires. La CSMV est dans l'obligation de faire respecter les directives ministérielles, reçues également vendredi dernier.

Le représentant de l'école Samuel-De Champlain demande si son conseil d'établissement pourrait demander un engagement d'au moins un an envers sa prochaine direction, puisque l'école a vu passer trois directions en un an. La CSMV est préoccupé par cette mobilité et la stabilité est importante. La commission scolaire doit négocier avec un grand mouvement de personnel : 20 directions sur 72 quittent à la retraite et 13 nouvelles directions adjointes. Cette année seulement, l'élaboration des projets éducatifs et l'implantation du cours d'éducation à la sexualité ont amené beaucoup de défis aux directions.

Le représentant de l'école Lajeunesse demande si l'ajout de personnel professionnel est possible grâce à une enveloppe budgétaire particulière ou s'il s'agit de nouveau personnel. La CSMV confirme que les plans d'effectifs sont déposés et que de nouveaux postes ont été créés. D'ailleurs, les offres d'emploi sont publiques et on demande aux représentants de les faire circuler dans leur milieu.

Le représentant de l'école Sainte-Claire Longueuil demande si les 20 départs à la retraite des directions étaient attendus. Comme les départs à la retraite ne sont pas prévus, il est difficile d'un point de vue organisationnel de les anticiper. Chaque départ à la retraite, fait bouger trois personnes : un directeur adjoint est nommé directeur, un enseignant devient directeur adjoint et on doit combler le poste de l'enseignant. Actuellement, la CSMV compte 989 enseignants de plus de 50 ans, sur 2 500. La CSMV met donc en place des projets afin de se repositionner comme employeur de marque dans le milieu. Des démarches sont entre autres entreprises avec les universités pour recruter les étudiants en éducation. Cette situation est vécue dans les autres commissions scolaires et dans plusieurs autres secteurs. Avec les prévisions d'augmentation des élèves pour les prochaines années, la situation est importante, voire inquiétante. La CSMV confirme que les nouvelles directions adjointes nouvellement nommées demeureront en poste.

La représentante de l'école Du Jardin-Bienville demande, après avoir souligné qu'une orthopédagogue « remplace » actuellement la psychologue et effectue les plans d'intervention, si la CSMV a vu une augmentation des candidatures. Plusieurs actions sont mises en place cette année pour contrer la pénurie de personnel : séances d'affection dix jours plus tôt que les années précédentes pour attirer les finissants, création de postes avant le temps, augmentation des téléphonistes pour trouver des candidats, etc. La directrice générale propose d'ailleurs qu'une présentation de ces actions soit faite au comité de parents de la rentrée.

M^{me} Catherine Valotaire, qui a présidé le comité de parents de la CSMV 2016-2017 et 2017-2018, rend hommage à M^{me} Caron.

Le représentant de Bel-Essor demande si les commissions scolaires tentent de recruter du personnel dans les autres commissions scolaires. Non, la CSMV est bien positionnée en tant qu'employeur.

La représentante de l'école Marie-Victorin Brossard demande s'il y a une action concertée avec le MEES pour contrôler le taux de roulement et pour conserver les ressources en place. Oui, le MEES prend la situation au sérieux et soutient les commissions scolaires, notamment en négociant les différentes conventions collectives. On demande par quel moyen le CP pourrait soutenir la direction générale, pour faire porter la voix des parents au MEES. Le moyen le plus grand est de valoriser la fonction d'enseignant et de prendre soin du réseau public de l'enseignement. En août, M^{me} Taillon reviendra au comité de parents avec des propositions après en avoir discuté avec ses collègues.

Le représentant de l'école Lajeunesse demande si les syndicats sont ouverts à modifier certaines méthodes. Actuellement, la convention collective lie les enseignants à la CSMV, tel un contrat.

La représentante de l'école du Jardin-Bienville demande s'il est obligatoire de présenter une preuve de résidence pour l'inscription des enfants dans une école. À l'inscription d'un nouvel élève, une preuve de résidence valide est demandée. Par la suite, le parent a l'obligation de déclarer tout déménagement. Un parent qui ne déclare pas la bonne adresse est en situation de fraude. Toute situation particulière doit être signalée.

Le représentant de l'école Sainte-Claire Longueuil souhaite éclaircir la bonne méthode de fonctionnement lorsque les parents doivent intervenir auprès de la direction de l'École qui ensuite intervient avec la direction générale. Quand un parent a une inquiétude, il doit s'adresser à la direction de son école.

Le représentant de l'école Monseigneur-Forget demande si l'école est dans l'obligation d'offrir un local pour l'OPP. Oui, c'est dans la LIP.

6. PROCÈS-VERBAL

6.1 Adoption du procès-verbal du 13 mai 2019

Résolution N° CP-20190610-02

Sur proposition de M^{me} Claudia Lafrance, le procès-verbal du 13 mai 2019 est adopté avec les modifications indiquées lors de la lecture.

Adoptée à l'unanimité

6.2 Suivis des procès-verbaux

Il n'y a aucun suivi.

7. CALENDRIER DES RENCONTRES 2019-2020

Résolution No CP-20190610-03

CALENDRIER 2019-2020 DES RENCONTRES DU COMITÉ DE PARENTS ET DE SON EXÉCUTIF

CONSIDÉRANT que c'est au comité de parents qu'il revient de fixer son calendrier de rencontres pour l'année qui suit;

CONSIDÉRANT qu'habituellement, sauf au mois de décembre, les rencontres du Conseil des commissaires se tiennent le dernier mardi du mois et que nous tentons de faire un calendrier en alternance régulière entre les rencontres du Conseil des commissaires et celles du comité de parents;

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission scolaire Marie-Victorin sur le calendrier proposé;

IL EST **RÉSOLU** PAR LE COMITÉ DE PARENTS, SUR PROPOSITION DE M. OLIVIER BOURREAU APPUYÉ PAR M^{ME} GUYLAINE CHARRON DE RECOMMANDER CE QUI SUIT :

QUE le calendrier des rencontres du Comité de parents de la CSMV et des rencontres de l'exécutif corresponde au tableau suivant :

SÉANCES DU COMITÉ DE PARENTS ¹	SÉANCES DU COMITÉ EXÉCUTIF ¹
	19 septembre 2019
7 octobre 2019 (élections) ²	24 octobre 2019
28 octobre 2019 (formation) ³	
11 novembre 2019	28 novembre 2019
9 décembre 2019	6 janvier 2020 (lundi)
13 janvier 2020	30 janvier 2020
10 février 2020	27 février 2020
9 mars 2020	26 mars 2020
6 avril 2020	30 avril 2020
11 mai 2020	28 mai 2020
8 juin 2020	18 juin 2020 (à confirmer)

¹ Les rencontres de l'exécutif se tiennent généralement le jeudi, 11 jours avant le CP qui se tient lui toujours les lundis

² L'assemblée du 7 octobre est celle à laquelle se tiennent les élections

³ Une formation se tiendra à l'assemblée du 28 octobre

Adopté à l'unanimité

8. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Le projet de politique de remboursement de dépenses a été présenté à la dernière rencontre pour son adoption au CP de ce soir, comme une position de demande envers le conseil des commissaires.

L'exécutif affirme que l'autonomie financière du CP ne changera pas les chiffres puisque le CP n'est pas dépensier et que d'autre part la CSMV aura toujours le droit d'ouvrir les livres financiers.

Certains représentants ont l'impression de se faire imposer une décision parce qu'ils ne se sentent pas concernés par ce processus. On aimerait que les sujets soient connus d'avance, qu'il y ait plus de détails et plus d'informations.

Résolution N CP-20190610-04

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DU COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV

CONSIDÉRANT que la politique de remboursement de dépenses est adoptée comme une position de demande envers le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT l'article 197 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) qui spécifie que le comité de parents adopte son budget annuel de fonctionnement et voit à son administration;

CONSIDÉRANT la régie interne du comité de parents de la CSMV adoptée le 13 mai 2019 qui prévoit une politique précisant ce qui peut être remboursé et selon quelles modalités par la trésorerie à l'article 4.6a;

CONSIDÉRANT l'avis favorable reçu par la Fédération des comités de parents (FCPQ) lorsque nous leur avons soumis le texte de cette politique afin d'en faire valider la légitimité et la légalité en début d'année;

CONSIDÉRANT que nous avons fait parvenir en début d'année le projet de politique à la CSMV;

CONSIDÉRANT la présentation de ladite politique faite aux membres du comité de parents le 13 mai 2019;

CONSIDÉRANT que la CSMV a indiqué avoir obtenu un avis juridique qui obligerait celle-ci à faire appliquer sa politique de remboursement à l'ensemble de la CSMV, incluant le comité de parents;

CONSIDÉRANT que le Conseil des commissaires de la CSMV est l'instance décisionnelle sur le contenu de la politique de remboursement de la CSMV;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} MARYSE VILLENEUVE ET APPUYÉ PAR M. FERNAND WONG :

QUE la politique présentée soit adoptée et applicable dès ce jour;

QUE la politique soit rendue publique sur le partage du comité de parents de la CSMV;

QUE politique soit applicable à tous les remboursements futurs, y compris ceux de fin d'année 2018-2019 qui n'ont pas encore été effectués.

Adopté à l'unanimité

M. Claudel Picard-Roy propose que le montant remboursé pour le kilométrage parcouru soit celui associé à la distance du domicile du représentant jusqu'au point de rencontre, par le chemin le plus rapide.

Adopté à la majorité

18 pour

7 contre

2 abstentions

M^{me} Annie Lortie propose le report de l'adoption de la politique en septembre prochain.

Rejeté

1 pour

26 contre

0 abstention

9. RENCONTRE DES PRÉSIDENTS

La CSMV a donné son accord pour qu'une rencontre des présidents de CÉ se tienne le 17 juin 2019. On demande aux représentants de transmettre l'information à leur président. Une représentante ne comprend pas pourquoi on demande une fois de plus à un bénévole de se déplacer pour une rencontre et attend toujours le résumé de la dernière rencontre. L'exécutif rappelle qu'il a reçu des demandes de présidences de CÉ à cet effet, que ces rencontres sont facultatives et que le but de ces rencontres est de faire du réseautage. Une autre représentante incite les représentants à passer l'invitation aux présidents de CÉ.

10. RAPPORT ANNUEL 2018-2019

Certains commentaires sont émis quant au respect de l'horaire établi pour les rencontres. Tous conviennent qu'il y a des débordements imprévus lors des rencontres. La présidente indique qu'elle a à cœur de laisser la parole à tous les représentants, le plus possible. Un effort sera cependant fait pour débiter la rencontre à l'heure, par respect pour les représentants qui arrivent à l'heure. La durée prévue des points sera ajoutée sur l'ordre du jour.

Le rapport annuel 2018-2019 sera déposé sur le site Internet de la CSMV lorsque le bilan financier sera adopté, à la première rencontre de l'an prochain.

Résolution N CP-20190610-05

RÉCEPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019 DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
II EST PROPOSÉ PAR M. MAXIME BLEAU ET APPUYÉ PAR M. SIMON MORIN

QUE le comité de parents reçoive le rapport d'activités 2018-2019 du comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

11. SOUS-COMITÉS

11.1 Avancement des comités

Le sous-comité « Calendriers et horaires scolaires » sera de retour à l'automne de même que le sous-comité « Avenir des commissions scolaires ».

12. PAROLES

12.1 Aux représentants de la FCPQ

M^{me} Francoeur a été élue sur le comité d'éthique et de déontologie de la FCPQ.

M^{me} Sheila Ellien résume son expérience au colloque : il s'agit d'une bonne occasion pour échanger avec des parents qui vivent des expériences différentes.

M. Nicola Grenon résume également son expérience : beau discours inspirant du comédien Emmanuel Bilodeau, présence de plusieurs exposants, etc. Ce que M. Grenon a le plus apprécié, c'est la possibilité de faire du réseautage avec des présidents et représentants d'autres CP.

12.2 Aux commissaires issus du comité de parents

M. Nicola Grenon, résume le conseil des commissaires du 28 mai 2019.

- Reddition de comptes sur la délégation de pouvoir de la direction générale de la CSMV;
- Présentation des plans d'effectifs : gestionnaires directions d'établissement :
 - On prévoit passer de 66 à 78 employés cadre : 1 poste DG, 6 postes SRM, 3 postes SRH, 1 poste SSGAFC, 1 poste STI;
 - Pour le personnel de direction, passage de 130,5 pour 34 203 élèves à 153,5 pour 41 680 selon prédictions;
- Relativité salariale :
 - Demande des services appuyés par le syndicat;
 - Lacune dans la Loi, iniquité;

- Règles d'allocations budgétaires - présentées et adoptées;
- Plan d'organisation scolaire (POS);
 - o Secteur Sacré-Cœur : le redécoupage des secteurs sera analysé à l'automne 2020 pour la rentrée de septembre 2021;
- Maternelles 4 ans :
 - o Modification de demandes en cours :
 - a) Agrandissement de l'école Saint-Laurent (2 classes);
 - b) Agrandissement de l'école Marie-Victorin Brossard (2 classes);
 - c) Agrandissement de l'école de Normandie (2 classes);
 - d) Construction d'une nouvelle école primaire dans l'arrondissement Saint-Hubert (4 classes);
 - e) Construction d'une nouvelle école primaire dans la ville de Brossard (4 classes);
 - o Modification de demandes déjà acceptées :
 - a) Agrandissement de l'école Georges-P.-Vanier (1 classe);
 - b) Agrandissement de l'école Laurent-Benoît (2 classes);
 - c) Réfection et agrandissement de l'immeuble situé au 790, boul. Quinn, Longueuil (1 classe);
 - d) Construction d'une école primaire dans l'arrondissement Vieux-Longueuil, secteur Vauquelin (3 classes);
 - e) Construction d'une école primaire dans l'arrondissement Vieux-Longueuil, secteur Sacré-Cœur (2 classes);
- Autorisations :
 - o Bail avec l'organisme « Développement économique de l'agglomération de Longueuil » - dans locaux du centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy à l'école Gérard-Filion;
- Contrats :
 - o Firma d'ingénierie pour le dépôt d'une demande d'autorisation au MELCC dans le cadre Sacré-Cœur;
 - o Octroi d'un contrat de travaux sur demande à plusieurs entrepreneurs (en cascade de disponibilité). Principalement à Démolition Probec Inc. pour 2,11 M\$;
 - o Câblage structuré de télécommunications à Informatique ProContact inc. pour 595 000 \$;
 - o Interphone IP (intercom), Planiselect Inc. pour 1,63 M\$;
 - o Serveurs (3) hyperconvergés phase II, Softchoice LP, 213 000 \$;
 - o Participation au regroupement d'achats Collecto relié à l'acquisition de postes informatiques, moniteurs et chariots de recharge, estimé à 6,3 M\$;
- Et à l'exécutif :
 - o CFP Charlotte-Tassé : toiture section A1 à A6;
 - o CFP Pierre-Dupuy : calfeutrage de la fenestration;
 - o École André-Laurendeau : surfaces piétonnières et calfeutrage portes et fenêtres extérieures;
 - o École Carillon : toiture, sections B1 à B6;
 - o École Félix-Leclerc : rénovation des plafonds, phase 2;
 - o École Gentilly : remplacement de l'unité de climatisation;
 - o École Gentilly-Boisé des lutins : trottoirs, chaussée du débarcadère et de l'allée centrale;
 - o École Gérard-Filion : décontamination du sol et enlèvement d'anciens réservoirs d'essence et d'huile à l'aile D.

12.3 Aux représentants du CCSEHDAA

M^{me} Francoeur résume la courte réunion du CCSEHDAA du 27 mai. Il fut surtout question des classements 2019-2020. Au primaire : 8 classes relation, 6 classes de communication, 2 classes Phénix. Au secondaire : 2 classes de communication. Le comité a souligné le départ à la retraite de la directrice par intérim du Service des ressources éducatives M^{me} Marie-France Martinoli. C'est M^{me} Annick Lessard qui prendra le relais pour le CCSEHDAA. Pour connaître les définitions des différentes classes spécialisées : <https://www.csmv.qc.ca/la-csmv/eleves-handicapes-ou-en-difficulte-dadaptation-ou-dapprentissage/les-classes-specialisees-au-primaire/>.

12.4 Au représentant du comité sur le transport

La réunion du comité consultatif sur le transport scolaire se tient demain soir. Le résumé sera dans le suivi.

12.5 Au trésorier

Le trésorier M. Olivier Bourreau se trouve en étape de génération des remboursements. Il rappelle qu'il a besoin des reçus originaux de gardiennage en format papier avec le nom de la gardienne et toutes les dates. M. Bourreau propose de revenir à la commission scolaire, d'ici les 10 prochains jours. On invite les représentants à déposer leur reçu à l'exécutif après la rencontre ou de passer les déposer dans le pigeonnier du CP à la CSMV. Le paiement ne se fera pas avant le 15 août.

Avec les surplus de cette année, l'exécutif propose l'achat de bouteilles isolantes, des épinglettes et des cartes d'affaires à l'effigie du CP, et la venue de la pièce de théâtre du Théâtre Parminou *Je courais je courais je courais*. La réservation de la date doit s'effectuer cette année, mais le déboursé se fait sur le budget de l'an prochain.

Résolution N CP-20190610-06

ACHAT DE BOUTEILLES ISOLANTES

IL EST PROPOSÉ PAR M. GRENON

QUE l'exécutif achète des bouteilles isolantes à l'effigie du comité de parents de la CSMV pour les futurs représentants.

Adoptée à la majorité

22 pour

2 contre

Résolution N CP-20190610-07

RÉSERVATION DE LA PIÈCE DE THÉÂTRE *JE COURAIS JE COURAIS JE COURAIS* DU THÉÂTRE PARMINOU

IL EST PROPOSÉ PAR M^{ME} CAROLINE MÉNARD ET APPUYÉ PAR M. CLAUDEL PICARD-ROY

QUE l'exécutif fasse la réservation de la pièce de théâtre *Je courais, je courais, je courais* du Théâtre Parminou pour deux présentations l'an prochain. Le contrat devra inclure un support à la publicité.

Adoptée à l'unanimité

12.6 Au secrétaire exécutif

On remercie le travail de la secrétaire administrative M^{me} Geneviève Brochu.

12.7 Aux représentants

Les représentants remercient tous les représentants et les membres de l'exécutif pour leur travail. On souligne le départ de la représentante de l'école internationale Lucille-Teasdale M^{me} Nora Hank puisque son enfant termine son secondaire.

12.8 Au public

Il n'y a pas de public.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 35.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du comité de parents de la CSMV*

Ida Francoeur, présidente

Nicola Grenon, secrétaire exécutif